

Nous, Vivago Oy, déclarons que les produits :

- Montre Vivago : PWM1 3001, PWM1 3005, PWM1 3400, PWM3001S
Vivago 3001, Vivago 3003, Vivago 3005, Vivago 3007, Vivago 8001, Vivago 8005
- Unité de base : ML4001-2, ML4004-2, ML4006-2, ML4012-3, ML4012-4, ML4012-A, ML4012-B,
ML4012-3-A, ML4012-4-A, ML4012-A-A, ML4012-B-A
- Boîtier de contact : DI-2, DI-2-B
- Boîtier fin de boucle : BA-2

Accomplissent les recommandations des directives suivantes :

- | | |
|-------------|--|
| 2004/108/EC | Directive de la Commission Européenne, à savoir la 89/336/CEE du Conseil du 15 décembre 2004, concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique (CEM) |
| 99/5/EC | Directive sur les équipements radio et les terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité |
| 2006/95/EC | Directive basse tension Directive du Parlement européen et du conseil du 12 décembre 2006 sur l'harmonisation des lois des États membres relatives aux équipements électroniques conçus pour une utilisation dans certaines limites de tension (version codifiée) |
| 94/27/EC | Cette directive propose des mesures pour limiter l'utilisation de nickel dans certains objets entrant en contact direct et prolongé avec la peau, ce qui peut causer la sensibilisation des gens au nickel et des réactions allergiques |

Les produits ont été testés pour se conformer aux exigences des normes et directives suivantes :

EN 300 220-1 V2.1.1 (2006-04)	Points de Compatibilité Électromagnétique et spectre radio (ERM)
EN 300 220-2 V2.1.2 (2007-06)	Points de Compatibilité Électromagnétique et spectre radio (ERM)
EN 301 489-1 (2001)	Points de Compatibilité Électromagnétique et spectre radio (ERM); Compatibilité électromagnétique standard pour les équipements et les services radio
EN 301 489-3 (2000)	Points de Compatibilité Électromagnétique et spectre radio (ERM); Compatibilité électromagnétique standard pour les équipements et les services radio
ETS 300 683 (1997)	Équipement et système radio (ERS) ; compatibilité électromagnétique (EMC), norme pour dispositifs à courte portée (SRD) opérant sur des fréquences comprises entre 9 kHz et 25 GHz
EN 550 24 (1998)	Équipement technologique d'information - caractéristiques d'immunité - limites et méthodes de mesure; Amendements A1 : 2001 à EN 55024 : 1998
EN 501 30-4 (1995)	Systèmes d'alarme. Partie 4: compatibilité électromagnétique – normes de la famille de produits: exigences d'immunité. Pour les composants des systèmes de détection d'incendie, de détection d'intrusion et d'alarmes sociales.
EN 50134-1 (2002)	Système d'alarme - Systèmes d'alarmes sociales - Partie 1 : Exigences techniques des équipements*
EN 50134-2 (1999)	Système d'alarme - Systèmes d'alarmes sociales - Partie 2 : Dispositif de déclenchement*
EN 50134-3 (2001)	Système d'alarme - Systèmes d'alarmes sociales - Partie 3 : Unité locale et contrôleur*
EN 50134-5 (2004)	Système d'alarme - Systèmes d'alarmes sociales - Partie 5 : Interconnexions et communications*
EN 50134-7 (2003)	Système d'alarme - Systèmes d'alarmes sociales - Partie 7 : Directives d'application*
IEC 609 50, 3ème édition, 1999	Sécurité des équipements électriques (IECEE)
EN ISO 10993	Evaluation biologique des dispositifs médicaux (Biocompatibilité)

* (le cas échéant)